

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Jeudi 28 mars 2019

CONVOCACTION

Date : 21 mars 2019
Affichée le : 21 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Nombre de conseillers :

En exercice : 32
Présents : 26
Votants : 31
Pouvoirs : 5
Absent : 1

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Jean-Dominique GILLIS - Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER - M. Alphonse PAGNON – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – M. Michel LEMEUR - Mme Danièle DEBOUT – Mme Annie PARAGE - Mme Martine LÉONHARDT – Mme Josette LARROUSSE – M. Bruno DION - M. Gérard BRUNEL - M. Joël MOREAU – M. Thierry MALHERBE - Mme Sylvie BRIÈRE - M. François DELAIS - Mme Elodie THABOUREY - Mme Carole BOULANGER - M. Thierry LEFÈVRE – Mme Armelle CHAPALAIN - M. Morgan TOUBOUL.

COMPTE RENDU

Affiché le : 4 avril 2019

Absents représentés

Mme Nadège FAUL
Mme Alexandra GLÜCK GILLARDIN
M. Olivier HEUZÉ
Mme Aurélie PROCOPPE
M. Grégor DOERING

Pouvoir à M. Michel PASSANT
Pouvoir à Mme Julita SALBERT
Pouvoir à Mme Sylvie BRIÈRE
Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LEBREC'H
Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Absente

Mme Elisabeth DELMAS

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL.

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité le procès-verbal du 14 décembre 2018.

Points supprimés : n°12 et n°27

▪ Informations du Maire.

Manifestations :

Mars

Jeudi 28 mars

- 19h – Conseil Municipal.

Vendredi 29 mars

- 10h – Conf'intervention présentée par M. Blain en collaboration avec la Bibliothèque municipale Georges Duhamel – Maison de l'Amitié. (Autre date en avril).

Du 29 au 31 mars

- Exposition Française David-Leroy– Château Conti.

Samedi 30 mars

- Carnaval de L'Isle-Adam.
- 15h – Visite « Carrière des 15 arpents » organisée par l'Office de Tourisme. (Autres dates en avril et mai).

Avril

Jusqu'au 2 avril

- Allemagne, un portrait : Exposition sur l'Allemagne d'aujourd'hui - Espace Culturel Michel Poniatowski – organisée par Allemagne Diplomatie et l'Association Les Amis du Jumelage L'Isle-Adam – Marbach-am-Neckar.

- Du 5 au 14 avril*
- Exposition Paris-Québec - Aquarelles de Jean-Guy Meunier- Château Conti.
- Samedi 6 avril*
- 10h - Journée éco citoyenne de nettoyage des abords de la ville avec le concours d'IASEF – Zone de biodiversité.
 - 15h – Dévoreurs de livres – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- Mercredi 10 avril*
- 10h30 – Histoires par ci par là – Bibliothèque municipale Gorges Duhamel.
- Vendredi 12 avril*
- Inauguration du Château APED Espoir.
- Samedi 13 avril*
- Inauguration du Mur du Cabouillet et des berges de l'île de la Cohue – en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise.
 - 9h-18h - 13^{ème} Foire horticole de printemps – Jardins du Castelrose.
 - 10h-17h - Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme – organisée par l'Association autisme - Gymnase Amélie Mauresmo.
 - 9h-17h - Sensibilisation à l'importance de l'activité Physique auprès du grand public en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie - Gymnase Amélie Mauresmo.
 - Spectacle et exposition du C.L.S.H en partenariat avec l'I.M.E – Gymnase Amélie Mauresmo.
- Dimanche 14 avril*
- Remise des prix des concours des vitrines, des épouvantails du Carnaval et des vélos fleuris.
- Jeudi 18 avril*
- 14h-17h – Aidants prenez soin de vous ! – Atelier et rencontres organisés par le CCAS et en partenariat avec l'action sociale de la caisse de retraite complémentaire Malakoff Médéric.
- Dimanche 21 avril*
- Chasse aux œufs – Jardins du Castelrose.
- Lundi 22 avril*
- Brocante de Nogent.
- Mercredi 24 avril*
- 10h45 – Matin des bouts de chou – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
 - 15h – Fantastique Club (8-11 ans) - Bibliothèque municipale Georges Duhamel. (Autre date en mai).
- Jeudi 25 et vendredi 26 avril*
- Stage de Pastel organisé par l'association Prisme et Nuances – Maison de la Faisanderie.
- Samedi 27 avril*
- 10h – Petit déjeuner littéraire – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- Dimanche 28 avril*
- Agility club canin – Parc Manchez – organisé par le club canin de L'Isle-Adam.
- Mai**
- Mercredi 1^{er} mai*
- Grand prix cycliste en partenariat avec l'Olympique Cycliste du Val d'Oise – Parking du Centre commercial Le Grand Val.
- Mercredi 8 mai*
- Cérémonies du 74^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945.
- Jeudi 9 mai*
- Journée de l'Europe en partenariat avec le lycée Fragonard, l'université de Cergy-Pontoise – La Scène Adamoise.
- Samedi 11 mai*
- Inauguration de l'exposition Fantaisies. Jacques Henri Lartigue, décors et haute couture – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- Du 12 mai au 22 septembre*
- Exposition : Fantaisies. Jacques Henri Lartigue, décors et haute couture – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- Mercredi 15 mai*
- 14h – 16h30 – L'Atelier du mercredi : Dessin de mode - Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- Du 17 au 19 mai*
- Exposition 20 ans de reliure d'art : Exposition anniversaire – Association Le livre en mains – Espace Magallon.
- Samedi 18 mai*
- 18h-22h - Nuit européenne des musées 2019 : Ouverture du musée d'art et d'histoire Louis Senlecq jusqu'à 22h. - A partir de 18h - "Escape Game" au musée, en partenariat avec la Ludothèque Pirouette de L'Isle-Adam.

Travaux :

- Les travaux d'aménagement se poursuivent Avenue Paul Thoureau.
- Début juin, le revêtement de la chaussée Avenue de Paris (RD64) sera repris.
- Les travaux Rue St Lazare débuteront le 23 avril pendant 2 mois.
- Le revêtement de la cour de l'école Cassan est repris partiellement, et des places de stationnement sont créés allée des Marronniers.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux Place du Pâtis se terminent.
- Les travaux de requalification entre la Grande Rue et la rue Martel débuteront fin avril début mai en partenariat avec le Conseil départemental du Val d'Oise.
- Des travaux de remise en peinture auront lieu à partir du mois d'avril. (Plage, mobilier urbain, grilles de l'Hôtel de Ville).
- Le projet de cabinet médical Place Hubert Jolivet avance. Le plan définitif a été validé.
- Au Tennis, un système de fermeture automatique des portes va être mis en place.
- Une clôture sera installée pour sécuriser les abords du terrain de football synthétique.
- Un dispositif de sécurité a été installé au CCAS.

Divers :

- Les demandes de rendez-vous en ligne sont mises en place pour les passeports et les Cartes Nationales d'Identité.
- La Ville de L'Isle-Adam vient de recevoir la plus haute distinction du Label « Ville Internet » 5 arobases.

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 127-2018 à 137-2018 et n°1-2019 à 26-2019.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** des décisions n° 101-2018 à 126-2018 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2019-03-02

Rapport n° 2- Compte de Gestion 2018 - Ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **déclare** que le Compte de Gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2018 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération : n° 2019-03-03

Rapport n° 3– Compte de Gestion 2018 - Plage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **déclare** que le Compte de Gestion de la Plage dressé pour l'exercice 2018 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération : n°2019-03-04

Rapport n° 4 – Compte Administratif 2018 – Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **adopte** le Compte Administratif de la Ville 2018 tel qu'il est constaté un résultat déficitaire en section d'investissement de 54 627,90 €, et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 4 787 623,08 €.

Le résultat global de clôture du compte administratif 2018 se solde par un excédent de 4 732 995,18 €.

Le résultat net de l'exercice 2018 de la ville, intégrant au résultat global excédentaire de clôture le solde des Restes à Réaliser, s'élève à la somme de **1 169 922,90 €.**

- **constate** la conformité des résultats du compte administratif avec ceux du compte de gestion établi par le receveur municipal.

Délibération : n°2019-03-05

Rapport n° 5 – Compte Administratif 2018 – Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **adopte** le Compte Administratif de la Plage 2018 tel qu'il est constaté un résultat déficitaire en section d'investissement de 74 496,97 € et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 300 854,81 €.

Le résultat global de clôture du compte administratif 2018 se solde par un excédent de 226 357,84 €.

Le résultat net de l'exercice 2018 de la Plage, intégrant au résultat global de clôture le solde des Restes à Réaliser, s'élève à la somme de **244 793,08 €.**

- **constate** la conformité des résultats du compte administratif avec ceux du compte de gestion établi par le receveur municipal.

Rapport n° 6 – Affectation des résultats 2018 au Budget 2019 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2018 pour un montant de **3 617 700,18 €** à l'article 1068 du budget 2019 de la ville, le solde de 1 169 922,90 € est affecté à la section de fonctionnement à l'article 002 du budget 2019.

Délibération : n°2019-03-07

Rapport n° 7 – Affectation des résultats 2018 au Budget 2019 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2018 pour un montant de 56 061,73 € à l'article 1068 du budget 2019 de la Plage, le solde de 244 793,08 € est affecté à la section de fonctionnement à l'article 002 du budget 2019.

Délibération : n°2019-03-08

Rapport n° 8 – Vote des taux d'imposition de 2018 des contributions directes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les taux, ainsi qu'il suit :

- Libellés	Taux de référence communaux de 2018	Taux de référence proposés pour 2019	Variation des taux / (n-1)
TH - Taxe d'habitation	24,22%	24,22%	0%
TFPB - Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,44%	18,44%	0%
TFPNB - Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91,38%	91,38%	0%
CFE - Contribution Foncière des Entreprises	27,94%	27,94%	0%

Le produit fiscal attendu est de 11 744 500 €.

Délibération : n°2019-03-09

Rapport n° 9 – Budget supplémentaire 2018 – Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le Budget Supplémentaire de la Ville, exercice 2019, dont le tableau est ci-annexé.

Celui-ci s'élève à la somme de 7 001 368,98 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :
Dépenses et Recettes = 5 829 870,08 €

Section de Fonctionnement :
Dépenses et Recettes = 1 171 498,90 €

Délibération : n°2019-03-10

Rapport n° 10 – Budget supplémentaire 2018 – Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le Budget Supplémentaire de la Plage, exercice 2019, dont le tableau est ci-annexé.

Celui-ci s'élève à la somme de 353 354 ,81 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :
Dépenses et Recettes = 158 561,73 €

Section de Fonctionnement :
Dépenses et Recettes = 194 793,08 €

Délibération : n°2019-03-11

Rapport n°11 – Création de la régie autonome de la Scène Adamoise et validation des statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **crée**, en application des articles L.2221-11 et suivants et R.2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, une régie dotée de la seule autonomie financière, dénommée « Régie autonome de la Scène Adamoise » ;
- **détermine** le montant de la dotation initiale à la hauteur de 100.000€ ;
- **adopte** les statuts de ladite régie, tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

Délibération : n°2019-03-12

Rapport n°12 – Création d'un emploi à temps complet de directeur de la Scène Adamoise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** la création d'un emploi de Directeur(trice) de la scène adamoise dans un grade de rédacteur territorial de catégorie B, annualisé sur l'année civile à temps complet pour exercer les fonctions de la gestion administrative, budgétaire et matérielle de l'équipement.
- **dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges correspondants sont inscrits au BP 2019 de la Ville, au chapitre 012.
- **dit** que ce poste sera occupé par Madame Nathalie Charbonnel-Pradeau.

Délibération : n°2019-03-13

Rapport n°13 – Ralliement à la procédure de passation d'une convention de participation 2020-2025 relative au risque santé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation relative au risque Santé que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
- **prend acte** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation relative au risque Santé souscrite par le CIG à compter du 1er janvier 2020.

Délibération : n°2019-03-14

Rapport n°14 – Barème des participations Petite Enfance (PSU).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le mode de calcul du montant des participations familiales pour les structures Petite enfance.

Délibération : n°2019-03-15

Rapport n°15 – Tarif d'accueil en structure Petite Enfance des enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance. (ASE).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs pour l'année 2019 pour les enfants placés par l'ASE.

Délibération : n°2019-03-16

Rapport n°16 – Garantie d'emprunt LSVO au 47 Quai de l'Oise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accorde** la garantie à hauteur de 100 % de la Ville de L'Isle-Adam à la SA d'HLM du Logis Social du Val d'Oise (LVSO) pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **1 962 143,16 €** souscrit par l'emprunteur, «SA d'HLM du Logis Social du Val d'Oise (LVSO)», auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n° **90983** constitués de 7 lignes du prêt.
- **Ledit contrat** fera partie intégrante de la délibération.

Délibération : n°2019-03-17

Rapport n°17 – Acquisition d'un local commercial, 7 Place Hubert Jolivet dans l'exercice du droit de préemption.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition par la ville du local commercial au prix de 74 285 euros.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la transaction correspondante.
- **confirme** au cabinet SCP Annebicque et Lefèvre la rédaction de tous les actes à venir.

Délibération : n°2019-03-18

Rapport n°18 – Acquisition de la parcelle D 154 sise route forestière des louveteaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition par la ville de la parcelle D 154 au prix de 102 300 euros.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la transaction correspondante.
- **confirme** au cabinet SCP Annebicque et Lefèvre la rédaction de tous les actes à venir.

Délibération : n°2019-03-19

Rapport n°19 – Acquisition de la parcelle AT22 sise 27 Quai de l'Oise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition par la ville de la parcelle AT22 au prix de 440 000 euros.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la transaction correspondante.
- **confirme** au cabinet SCP Annebicque et Lefèvre la rédaction de tous les actes à venir.

Délibération : n°2019-03-20

Rapport n°20 – Demandes de subventions exceptionnelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **délibère** sur l'attribution des subventions complémentaires suivantes :
 Judo Club de L'Isle-Adam : 500 €
 Tennis Adamois : 500€
 Haut Val d'Oise Handball Club : 200 €
 Cap Mariage : 200 €

Délibération : n°2019-03-21

Rapport n°21 – Modification du barème du stationnement payant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le barème de la redevance d'occupation du domaine public applicable dans les zones de stationnement payant, ci-dessus exposé.
- **fixe** le montant du Forfait de Post-Stationnement.

Délibération : n°2019-03-22

Rapport n°22 – Cession du droit à bail commercial sis 4 avenue des Bonshommes, acquis par voie de préemption.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** de céder le bail commercial sis 4 avenue des Bonshommes pour un montant de 2000€ à la société « Suzanne et les autres... » représentée par Mme Aurélie Carreric,
- **confie** au Cabinet de Transaction et de Gérance, mandataire du bailleur, la rédaction de l'acte correspondant,
- **autorise** M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

Rapport n°23 – Acquisition de parcelles à usage de parking – Programme « Les Jardins d’Evila » - Annule et remplace la délibération n°2017-02-11.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **approuve** l’acquisition par la Ville des volumes V11 d’environ 152,2 m² V13 d’environ 361 m² à l’euro symbolique.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à cette acquisition.

Délibération : n°2019-03-24

Rapport n°24 – Déclassement du domaine public d’une bande de terrain en vue de sa cession à France Habitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **constate** la désaffectation d’une partie de la parcelle cadastrée section AB numéro 357 pour une contenance de 16,1 m² ;
- **prononce** le déclassement et l’intégration au domaine privée ;
- **approuve** la cession d’une partie de la parcelle cadastrée section AB numéro 357 ;
- **autorise** le maire ou son représentant à signer tous les documents qui seraient nécessaires à l’effectivité dudit déclassement et à cette vente.

Délibération : n°2019-03-25

Rapport n°25 – Retrait du groupement de commandes pour les assurances cyber risques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **approuve** le retrait du groupement de commandes pour les assurances Cyber Risques pour la période 2018-2021.
- **autorise** le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération.

Délibération : n°2019-03-26

Rapport n°26 – Déclassement – Reclassement de la RD 67E.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **approuve** le déclassement d’une première section de la RD67E, depuis le PR 0 + 835 (carrefour avec la rue Martel non compris) jusqu’au PR 0 + 1055 (carrefour avec la Grande Rue non compris), soit un linéaire de 220 m, afin de procéder à son classement dans le domaine public communal de L’Isle-Adam.
- **approuve** le principe de déclassement à terme, au fur et à mesure des travaux de rénovation, de toute la RD67E qui sera déclassée de domaine public Départemental vers le domaine public Communal.
- **charge** les services de la commune du suivi de la procédure de transfert.
- **autorise M. le Maire** à signer tous les actes afférents à la réalisation de cette procédure en partenariat avec le Conseil départemental du Val d’Oise.

- **précise** que ces classements seront définitifs et effectifs à la date de réception des travaux de remise en état de l'ancienne RD67E, et que le Département du Val d'Oise ne supportera plus les frais d'entretien de la voie déclassée, ainsi que l'ensemble des obligations tenant à la conservation de la route départementale, celle-ci étant transférée à la commune de L'Isle-Adam.

Délibération : n°2019-03-27

Rapport n°27 – Avis sur le schéma de mutualisation des services de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois forêts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le rapport comportant le projet de Schéma de mutualisation de services actualisé de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.



Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI